



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 novembre 2006

L'an deux mille six, le onze du mois de novembre à 09h, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BIALOUX Gervais, Maire.

Présents : BIALOUX Gervais, BIALOUX Claude, DUTERTRE Philippe, NEYRET Henry, CHANUDET André, DELBARD Solange, MICHON Thierry, NABLANC Thierry et TERRAILLON Isabelle.

Absent : CHEYPE André

Excusé : LASNIER Gérard

Secrétaire de séance : NABLANC Thierry

Nombre de membres du conseil municipal : 11

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 9

Date de la convocation : 06.11.2006

Date de l'affichage : 06.11.2006

OBJET : MOTION DESSERTE FERROVIAIRE

Les Elus affirment que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif – la ligne à Grande Vitesse Poitiers - Limoges – pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.

Les élus demandent :

- La modernisation de la ligne historique La Souterraine – Châteauroux – Vierzon - Paris, avec pour objectif de placer La Souterraine à 2 heures de Paris,
- L'aménagement de la ligne Guéret – Limoges avec la suppression du rebroussement et l'électrification,
- Une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est creusoise (Mérinchal, Auzances – Evaux – Chambon, Budelière) et les trains au départ de Montluçon.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre figurent les signatures.

Le maire,
Gervais BIALOUX.



Acte rendu exécutoire après publication du 14.11.2006

